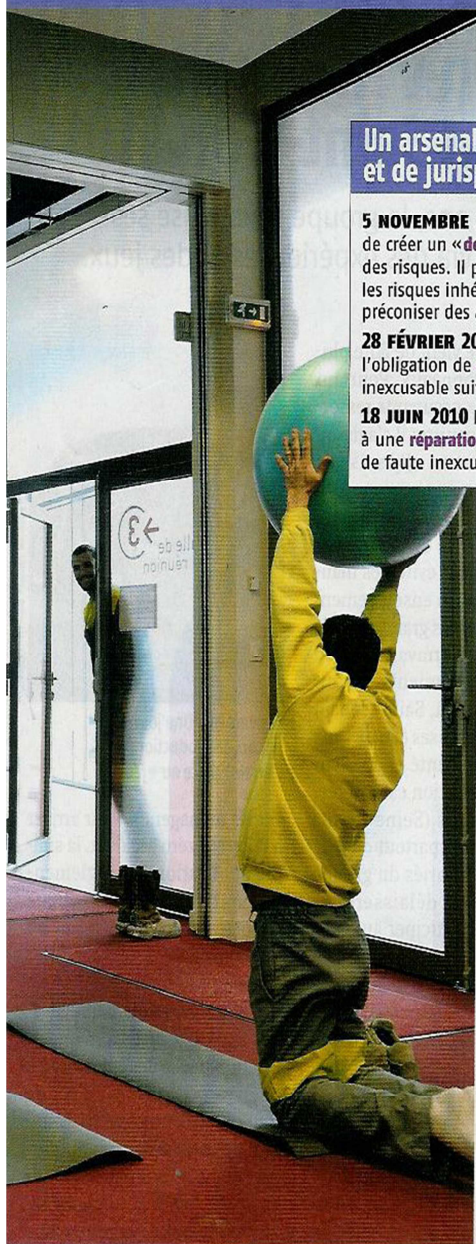


MONTAGE: ERIC FOUR / L'USINE NOUVELLE

# Objectif: zéro accident

Les accidents du travail ne baissent plus, les maladies progressent, et ce alors même que la réglementation se durcit.

Paradoxal mais logique. Car à partir d'un certain seuil, la sécurité ne se décrète plus, elle se cultive. Les meilleurs l'ont compris.



### Un arsenal de réglementations et de jurisprudence

**5 NOVEMBRE 2001** Un décret instaure l'obligation de créer un « document unique » relatif à la prévention des risques. Il permet de lister et hiérarchiser les risques inhérents à la sécurité des salariés et de préconiser des actions pour les réduire.

**28 FÉVRIER 2002** La Cour de cassation arrête l'obligation de sécurité « de résultat » et crée la faute inexcusable suite à l'affaire de l'amiante.

**18 JUIN 2010** Le Conseil constitutionnel ouvre la voie à une réparation intégrale des préjudices subis en cas de faute inexcusable.

gresser régulièrement à un rythme annuel de 5%.

De mauvais résultats qui ne sont imputables, ni à un manque de réglementation, ni à un manque de sanctions (voir encadré). Les obligations légales sont de plus en plus strictes. Les contrôles de l'inspection du travail se multiplient pour faire respecter les textes. Et, sur le terrain judiciaire, le nombre de contentieux explose. « Depuis 5 ans, les procès pour faute inexcusable de l'employeur en matière de sécurité et santé au travail ont été multipliés par mille », confirme maître Michel Ledoux, spécialisé en droit social. Avec à la clé, des additions salées en cas de procès.

Malgré tout cet arsenal, la situation des accidents n'évolue pas. Pourquoi ? Nicolas Incarnato, adjoint au directeur hygiène-sécurité-environnement (HSE) de Saint-Gobain, a son explication : « Quand on respecte les réglementations, on se heurte à un certain moment à un effet de seuil. Pour atteindre le zéro accident, il faut encourager le management à fixer ses priorités et jouer ensuite sur les comportements individuels. »

#### FIERS D'APPARTENIR AU "CLUB DES MILLIONNAIRES"

En somme, la sécurité ne se décrète pas, elle se cultive. Pour mettre en place une prévention réellement efficace, l'entreprise doit donc s'approprier le sujet en interne. La démarche nécessite du temps et une implica-

tion totale du management, du sommet à la base. « Dans le monde, les sites qui tendent vers le zéro accident sont ceux où nous avons dépassé l'approche réglementaire il y a 15 ans environ. Cette durée correspond au temps nécessaire pour modifier en profondeur les comportements », témoigne Nicolas Incarnato.

Un travail de longue haleine dans lequel les industriels anglo-saxons sont passés maîtres. Ils choisissent de s'appuyer sur un certain nombre de règles très strictes auxquelles chacun doit se plier sans exception. Mais cette approche montre parfois quelques limites dans notre culture latine où la discipline est plus lâche, comme le note Guy Migault, le directeur de la sécurité monde chez Rhodia (voir interview page 76). Certaines entreprises ont donc pris le parti d'impliquer leurs salariés lors de la construction des règles. C'est le cas de Renault Trucks. « Dans chaque unité, certains opérateurs ont des missions sécurité. Nous leur dégageons du temps pour cela, 20 minutes par jour ou par semaine. Comme ces missions tournent entre les salariés, peu à peu, tout le monde est sensibilisé à la sécurité », dévoile David Brard, référent santé et conditions de travail du constructeur.

Pour lui, l'approche collaborative, avec les salariés et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est la plus efficace. Pour que cette culture s'étende à l'ensemble de l'entreprise, Yvon Créau, responsable de la prévention à la Cnam des travailleurs salariés (CnamTS), milite pour l'échange d'expériences entre les services ou les sites de l'entreprise. Quitte à utiliser la ficelle de la compétition pour les motiver. Saint-Gobain a ainsi créé « le club des millionnaires ». Il réunit en France les huit sites qui n'ont eu aucun accident en un million d'heures travaillées. La médaille est en chocolat mais les salariés en sont fiers et font tout pour la garder. ▀

ANNE-SOPHIE BELLAÏCHE AVEC CAMILLE CHANDÈS ET OLIVIER JAMES

Opération séduction, le 7 octobre chez Saint-Gobain. Le réveil musculaire est déjà pratiqué tous les jours par certaines équipes de l'entreprise.

L'an dernier, les accidents du travail ont baissé. « Mais ne nous réjouissons pas trop vite, car cette inflexion est à mettre sur le compte du ralentissement de l'activité », explique Stéphane Soulier, le directeur des risques professionnels à la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam). En réalité, le taux d'accidents semble avoir atteint un plateau depuis 6 ou 7 ans, autour de 700 000 cas par an. Quant aux maladies, elles continuent de pro-